



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 57130

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la progression en 2013 des investissements étrangers en France. Les investissements directs étrangers (IDE) en France ont progressé après deux ans de baisse consécutive, selon le cabinet d'audit EY. Cette étude sur les IDE a recensé 514 projets en France en 2013, contre 471 en 2012. Cette progression a permis la création de plus de 14 000 emplois, ce qui représente un bond de 34 % par rapport à 2012. Nous nous félicitons de cette reprise des IDE en France, alors même que la politique du Gouvernement avait été attaquée sur sa capacité à attirer les grands investisseurs étrangers (en décembre dernier, une cinquantaine de patrons d'entreprise avaient signé une tribune dans le journal *Les Echos* où ils exprimaient leur inquiétude à ce sujet). C'est grâce à ses solides atouts en termes d'infrastructures, à son large marché de consommation, à sa main-d'œuvre qualifiée, et à l'action du Gouvernement en faveur de l'innovation (avec plus de 6,5 milliards de crédit impôt-recherche par an), que la France maintient son rang de troisième destination européenne des IDE et qu'elle fait même mieux cette année. Cependant, à la différence de pays comme les États-unis (première destination des IDE), la France a toujours du mal à attirer des sièges sociaux et elle cède du terrain en matière d'implantation à haute valeur ajoutée et notamment de centres de recherche et développement (R et D). Aussi, les investissements étrangers croissent moins rapidement en France qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne. C'est donc dans le but de convaincre les entreprises étrangères de s'implanter et d'investir encore davantage en France que le Gouvernement a pris des mesures en faveur des entreprises (crédit d'impôt compétitivité emploi, simplification des démarches administratives, allègement des cotisations sociales). Ces mesures sont nécessaires mais pas suffisantes ; il s'agit également de mettre en œuvre des moyens de communication à destination des « BRIC », pays au rôle croissant dans la mondialisation. Selon les termes de M. le ministre de l'économie, « la bataille de l'attractivité se joue avec les pays émergents, le Brésil, l'Amérique du sud en général, les pays de la péninsule arabique, les Indiens, les Algériens ». Or, pour le moment, ces pays semblent préférer l'Allemagne et le Royaume-uni : leurs implantations ont peu progressé en France (19 implantations en 2013 contre 14 en 2012), alors qu'elles ont fortement augmenté en Allemagne (107 en 2013 contre 64 en 2012) et poursuivi leur croissance au Royaume-uni (87 en 2013 contre 71 en 2012). Il l'interroge donc sur les stratégies que le Gouvernement entend mettre en œuvre à l'égard des BRIC en termes de communication et de valorisation de notre pays et de ses ressources (main-d'œuvre, infrastructures, etc.), afin que la France devienne une destination stratégique pour les investissements des BRIC.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57130

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4639

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)